

BORDEAUX
Ma ville

Guide

RENTRÉE

2012
2013

***A l'école,
j'apprends, je vis
et je grandis***

bordeaux.fr

BORDEAUX





Comme les années précédentes, la Ville de Bordeaux met tout en œuvre pour que cette nouvelle rentrée soit une réussite : accueil des élèves dans des écoles modernisées et embellies, pause déjeuner dans des conditions optimales, respect du rythme de l'enfant et garantie de sa sécurité et de son épanouissement. Apprendre et comprendre en se sentant bien !

Il appartient évidemment à l'Education nationale de définir les priorités d'enseignement et de fixer les programmes pour chaque niveau.

Pour autant, j'ai toujours souhaité que chaque enfant puisse bénéficier du meilleur accès à la société de la connaissance et il m'a donc semblé indispensable de leur offrir pour cela les moyens les plus adaptés et les plus modernes qui soient.

Ainsi, comme l'an passé, nous allons poursuivre l'équipement des écoles en Tableaux Numériques Interactifs. Ces derniers sont largement plébiscités par les enfants et les enseignants. Notre objectif est d'équiper en totalité les 360 classes de primaire d'ici 2013 et d'ainsi offrir aux élèves les plus grandes chances de réussite.

Je fais du domaine scolaire une priorité forte de ma politique municipale. Cette politique au service des enfants ne peut se construire sans l'avis et les conseils des parents que vous êtes.

Je demeure donc à l'écoute de chacun pour continuer d'améliorer ensemble les conditions de vie et de travail des écoliers bordelais.

J'ai souhaité vous adresser ce guide car il a été conçu pour vous apporter une aide pratique en rassemblant toutes les informations nécessaires à vos démarches : la restauration, les loisirs...

Je souhaite à tous, parents et enfants, une belle rentrée.

Alain Juppé
Maire de Bordeaux
1^{er} vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux



Sommaire

Les incontournables de la rentrée = 4

Les conseils d'une enseignante = 6

Les conseils d'une psychologue = 7

La ville au service de l'école = 8 à 12

À l'école du numérique = 11

La restauration scolaire = 13

Les conseils d'une diététicienne-nutritionniste = 14

Avec les grands-parents, les petits sont à bonne école = 15

Un accueil adapté = 16

L'école au petits soins pour les écoliers = 17

L'ouverture sur le monde = 18

Participer à la vie scolaire = 19

Les incontournables de la rentrée

**Pour que votre enfant soit scolarisé dans l'une des écoles publiques de Bordeaux, pour qu'il déjeune au restaurant scolaire ou participe aux activités périscolaires, vous devez procéder à certaines formalités incontournables...
Voici le b.a.-ba de la rentrée.**

L'inscription à l'école

En mars de l'année précédant la première rentrée de votre enfant, vous devez l'inscrire auprès des services de la Mairie. Il faudra ensuite faire enregistrer l'admission à l'école de votre secteur ; celle-ci dépend de votre domicile mais des dérogations sont possibles en fonction des places disponibles.

LES DOSSIERS SONT À RETIRER AU CHOIX :

- dans les écoles
- à la Direction de l'éducation, de la petite enfance et de la famille - Service des inscriptions
11, rue Père Louis de Jabrun
Tél. : 05 56 10 20 68

La cantine

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT À RETIRER AU CHOIX :

- au service des inscriptions
11, rue Père Louis de Jabrun
Tél. : 05 56 10 20 68
- dans les écoles
- sur bordeaux.fr
rubrique : vie quotidienne/
écoles primaires/restauration scolaire.

La carte enfance

La carte enfance est utilisée par votre enfant à chacun de ses passages au restaurant scolaire ; s'il était à la crèche vous la connaissez déjà... Le solde du compte est affiché lors de l'insertion dans la borne et vous pouvez également le consulter et le créditer en ligne. Si le paiement sécurisé par Internet est le mode de règlement le plus utilisé, vous pouvez aussi recharger la carte par courrier ou en vous rendant à la **régie enfance**

11, rue Père Louis de Jabrun

Les programmes scolaires

Tous les programmes sont consultables gratuitement sur le site du ministère de l'Éducation nationale ; pour les questions relatives à l'organisation pédagogique, vous pouvez vous adresser à la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (anciennement appelée Inspection académique) :
**30, cours de Luze - BP 919
33060 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 56 36 00 ou
<http://ia33.ac-bordeaux.fr>**

Les fournitures

Votre enfant peut réutiliser certaines fournitures de l'année précédente ! Protège-cahiers, chemises, crayons, stylos et même cartable ne sont pas forcément à jeter... Moins de déchets pour la planète et des économies pour vous, c'est certain, un petit tri s'impose !





*le
b.a.-ba
de la
rentrée*

Les conseils d'une enseignante*

Pendant les vacances, les grandes comme les petites, on fait une vraie coupure : on joue, on profite de sa famille sans culpabilité et sans penser au travail, c'est dans ces moments de distanciation que se structurent les apprentissages.

La dernière semaine des grandes vacances, on revoit les grandes leçons, on fait quelques exercices d'application et on repart dans un rythme de vie avec des rituels : on prend ses repas à heure fixe, on fait attention à l'équilibre alimentaire, on se couche plus tôt (n'oubliez pas qu'ils adorent qu'on leur raconte une petite histoire) et on n'oublie pas de faire du sport : un esprit sain se construit dans un corps sain !

Les symboles ont aussi leur importance pour recréer une atmosphère studieuse : afficher le calendrier de l'année scolaire et celui des activités sportives ou culturelles permet de matérialiser l'année et de se projeter.

L'achat des fournitures participe pleinement de la préparation de la rentrée, celle-ci doit s'envisager joyeusement : le choix du cartable, des cahiers et des vêtements, on en fait une petite fête ! C'est important et ça laisse de beaux souvenirs.

On fixe entre parents et enfants des objectifs pour l'année : une espèce de contrat engageant les deux parties. L'enfant par exemple

apprendra les mots du répertoire le mercredi, fera ses devoirs après avoir joué et avant telle heure. Les parents, eux, peuvent s'engager à être attentifs au travail de leur enfant en signant le classeur le dimanche soir.

Attention à garder du temps pour la relation parent-enfant : les parents ne sont pas des enseignants bis : « Tu vas faire les devoirs et tu m'appelles si tu as besoin de moi », c'est mieux que : « On va faire les devoirs ! » Les parents doivent être attentifs à la vie scolaire de leurs enfants sans que cela n'empiète sur des moments de partage totalement extra-scolaires et nécessaires à l'harmonie familiale.

Pas de télévision le matin, pas d'écran en règle générale ! S'il est prêt, proposez-lui un livre ou un jeu calme.

Et ne soyez pas surpris s'il ne raconte pas sa journée ou s'il ne se conduit pas comme à la maison : l'école est un lieu d'existence en dehors des parents, une sphère différente de la famille ; celle-ci lui appartient en propre, c'est très bien, qu'il en profite !

* Myriam REXTOUÉIX
Enseignante en CM2
à l'école David Johnston



Les conseils d'une psychologue*

Chaque parent est empreint de sa propre expérience de l'école, laissez votre enfant se faire la sienne, ce qui va lui plaire n'est pas ce qui va vous plaire... et vous allez être surpris !

Pour la rentrée, en maternelle et en CP notamment, laissez, quand c'est possible, le parent le plus à l'aise avec la séparation accompagner l'enfant. Si vous êtes chargé d'angoisse, il va le ressentir.

La rentrée et la séparation ça se prépare ! Lire avec lui des ouvrages comme des petites BD qui abordent la question de l'école permet de dédramatiser et de ne pas rester dans l'abstrait. On peut aussi utiliser une photo de l'école prise pendant le temps d'adaptation, cela permet de rappeler l'espace qu'il doit s'approprier par la suite.

Pour ceux qui changent d'école, l'idée de la perte est très présente, rassurez-le en lui disant qu'il pourra rester en contact avec ses anciens amis et que ce qu'il a construit n'est pas perdu : il va s'en servir pour développer

de nouvelles relations et investir un nouvel univers, c'est donc positif.

Dépêche-toi ! On stresse tous nos enfants le matin alors qu'il est fondamental de respecter leur temps de préparation et de leur permettre d'arriver détendus à l'école. Il vaut mieux se coucher dix minutes plus tôt et se lever dix minutes plus tôt ! Ce tout petit changement d'organisation aura des bénéfices énormes pour toute la famille, les petits en particuliers.

Le matin, à l'entrée de l'école, on remplace : « Bon courage ! » par « Profite bien ! » Nos angoisses ne sont pas les leurs et il est important de leur présenter l'école comme un lieu d'apprentissage mais aussi de socialisation, de découverte, de jeu et de partage. Un lieu joyeux avec des règles, où l'on a le droit de faire des erreurs... et où l'on apprend de ses erreurs.

* Geneviève HENRY
Psychologue clinicienne

La ville au service de l'école

Plus de
15 300 enfants
sont inscrits
dans les **99 écoles**
maternelles
et élémentaires
de Bordeaux.

*La municipalité
se mobilise
pour eux !*

820 agents
mis au service de l'école
par la ville

La mairie et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) assurent conjointement la gestion et le fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques. L'Éducation nationale gère la partie pédagogique (l'application des programmes et le personnel enseignant), la Ville, elle, a la responsabilité des locaux, du matériel, de la logistique et de la gestion du personnel.

Que font les agents ? Ils organisent le service de restauration scolaire, entretiennent les locaux, assurent une présence adulte auprès des élèves et aident

les enseignants dans la vie de l'école ; en maternelle, les ATSEM, qui sont des agents territoriaux spécialisés, assistent techniquement les enseignants.

*Avec plus
de 48 millions
d'euros dépensés
chaque année,
c'est le deuxième
poste du budget
de la Ville*

La municipalité travaille en partenariat

La DSDEN 33 et la Ville de Bordeaux ont établi depuis plusieurs années un partenariat qui permet une démarche éducative commune et encourage de nombreuses innovations pédagogiques. Il s'articule autour de plusieurs domaines :

- la santé et la prévention
- la citoyenneté
- l'éducation à l'environnement et au développement durable
- l'éducation physique et sportive
- l'éducation artistique et culturelle
- l'éducation au numérique

Deux indicateurs de la réussite et de l'intérêt de cette coopération : le renouvellement de la première Convention Educative (signée en juin 2007, elle a été réactualisée en juin 2012) et le nombre d'enseignants ayant souhaité bénéficier des actions proposées par la ville - 350 à 400 enseignants en moyenne ces trois dernières années.



La ville investit pour des écoles agréables à vivre

LE BUDGET

11,9 millions d'euros !
C'est la somme que consacre la mairie de Bordeaux en 2012 aux investissements dans les écoles.

QUELLES ÉCOLES ?

MATERNELLES :

Stéhelin, Bernard Adour, Yser, Saint-André, Paul Antin.

ÉLÉMENTAIRES :

Balguerie, Henri IV, David Johnston, Jacques Prévert, Dupaty, Montgolfier.

GROUPES SCOLAIRES :

Schweitzer, Benauge, ZAC de la Berge du Lac, Albert Thomas.

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Des restructurations totales ou partielles comme la construction d'un préau, la création d'un restaurant self, mais aussi l'acquisition de matériels pour la cantine comme les lave-vaisselle à haut débit...

Et conformément aux objectifs de l'Agenda 21, des programmes de rénovation thermique et d'isolation, l'aménagement de jardins pédagogiques, l'encouragement des déplacements doux accompagné d'une accentuation des possibilités de stationnement pour les vélos dans l'école et sur le domaine public...

Pendant les vacances d'été, 70 chantiers ont ainsi été initiés !

Grâce à un important soutien financier de la Ville, cette Convention, unique en France sous une forme aussi complète, a pour vocation de soutenir l'implication des enseignants dans leurs projets. Initiée par Alain Juppé, elle a pour but de donner accès à tous les élèves bordelais à une très grande offre éducative dans un souci d'équité, notamment en faveur des publics défavorisés dans le cadre de référence des Programmes de l'Éducation nationale.

Mariette LABORDE
Conseillère Municipale Déléguée
auprès de l'Éducation, l'Enfance et la Famille
et du Quartier Grand Parc Paul Doumer

et aussi...

Les déplacements

Parce que les transports sont indispensables aux projets éducatifs, la Ville les prend en charge quand les écoliers doivent se rendre à la piscine, au musée, au cinéma ou à la patinoire : 140 bus sont ainsi mis chaque semaine à la disposition des élèves et des enseignants.

Elle attribue par ailleurs annuellement à chaque école une enveloppe dédiée aux transports nécessaires aux projets pédagogiques. Et pour les sorties en tram ou en bus, les classes se voient attribuer des lots de 36 tickartes (30 enfants et leurs accompagnateurs).

Les fournitures scolaires

La Ville aide les écoles en participant à l'achat des fournitures scolaires. La dotation est à hauteur de 33,20 euros par enfant en maternelle et 44 euros par enfant en école élémentaire. Cette dotation est augmentée quand les écoles sont situées en réseau de réussite scolaire : 50 euros par classe élémentaire et 20 euros par classe de maternelle.





À l'école du numérique

**Le monde se digitalise,
l'École aussi.**

**Dans le cadre du projet
« Bordeaux, cité digitale »,
qui vise à encourager
l'usage des nouvelles
technologies, la Ville
a relevé le défi de
l'e-éducation et équipé
massivement les salles
de classes élémentaires
de Tableaux Numériques
Interactifs (TNI).**

Le tableau numérique interactif

Qu'est-ce que c'est ?

Un outil interactif, ludique et intelligent qui se matérialise par un tableau relié à un ordinateur et à Internet haut débit. Connecté à un vidéo-projecteur, l'enseignant (ou l'élève) contrôle l'affichage avec un stylet. Le TNI permet l'accès à de nombreuses ressources qui enrichissent le travail en classe : des ressources numériques via Internet, des outils pédagogiques grâce au logiciel qui lui est associé.

Sur la base d'appels à projets (en partenariat avec la DSDEN 33) 124 TNI ont été installés en 2011 dans les classes élémentaires ; en fin d'année 2012, 161 appareils supplémentaires feront leur arrivée.

Les postes informatiques

En sus de ces équipements, 1 246 postes informatiques équipent les classes ; tous les postes des salles informatiques des écoles élémentaires ont été renouvelés en 2011/2012 sur la base d'une nouvelle

architecture technique qui permet de meilleures performances énergétiques (consommation d'énergie réduite, éco-conception) et fonctionnelles (plus de sécurité, amélioration des temps d'accès ...)

Les postes de gestion de direction seront eux remplacés durant le second semestre 2012.

« L'Espace Numérique de Travail »

Pour faciliter le dialogue et la circulation de l'information, la mairie de Bordeaux a lancé, avec plusieurs autres villes, un appel à projet visant à expérimenter dans le courant de l'année prochaine "l'Espace numérique de travail". Des services scolaires (cahier de texte, annuaire...) et périscolaires à destination des élèves, des parents, des enseignants et des services municipaux seront en ligne.



Le TNI raconté par un directeur d'école*

Dans notre école, les 12 classes sont équipées de TNI et nous les utilisons quotidiennement dans de nombreuses matières. Le TNI permet d'accéder facilement à des ressources, ouvre le champ des possibles et permet d'enrichir notre pratique pédagogique en dévoilant par exemple progressivement un texte, en masquant des propositions ou une partie d'image...

En sciences, on peut montrer des vidéos, des vidéos d'expériences notamment, et le travail des élèves lui aussi peut être aisément présenté au groupe ; tous nos travaux, nos écrits peuvent être conservés, archivés.

En langue c'est évidemment un support audiovisuel précieux, et en géographie ou en histoire de l'art, également : on peut faire défiler des photos, des cartes, et même des films. D'ailleurs, dans le cadre du dispositif « École et Cinéma », qui permet aux élèves de découvrir en salle des œuvres du patrimoine cinématographique, nous l'utilisons dans notre travail pédagogique pour remonter des séquences, écouter de la musique, faire des arrêts sur image, des comparaisons...

L'aspect attrayant et actif est important : en plus de la parole et de l'écrit, on construit des activités de manipulation, comme en CMI avec la division : on peut matérialiser

facilement des milliers d'objets à partager comme un trésor de pirates avec 5 000 pièces d'or.

Dans l'aide personnalisée cela permet aussi aux élèves d'être actifs et de travailler différemment grâce à des activités ludiques qui permettent par exemple de répondre à des questions sur les tables multiplications en étant chronométrés.

Et dans le cadre de notre projet « correspondance », avec une activité orale en parallèle, on écrit des mails en groupe... même la visioconférence est possible !

Objectif 2013 :
équiper
les 360 classes
de Bordeaux

* Jean-Michel Dauba
enseignant en CMI
et directeur de l'école Montgolfier

La municipalité lutte contre le gaspillage

À la rentrée scolaire, dix écoles verront leurs déchets valorisés en compost, et chaque année, dix nouvelles écoles effectueront progressivement un tri sélectif de leurs déchets alimentaires.

La restauration scolaire

Neuf élèves sur dix

déjeunent au restaurant scolaire au moins une fois par semaine, ce qui équivaut à environ 13 000 repas par jour et 1 630 000 repas par an.

La Mairie s'engage de différentes manières pour proposer une alimentation saine et variée...

Et faire du repas un bon moment

Les menus sont établis par des diététiciennes.

- De nombreux audits de contrôle ont lieu dans les restaurants scolaires sur la qualité, la nutrition, l'hygiène et l'organisation générale.
- 100% des fruits et légumes crus sont de saison et 28% des produits proposés sont issus d'une offre alimentaire biologique, saine et durable : Bordeaux se situe très largement au-dessus de la moyenne nationale
- De nombreux menus à thème et festifs sont organisés.
- Les agents municipaux sont formés à l'éducation nutritionnelle et aux règles d'hygiène.
- La durée du repas est de 25 minutes en moyenne.

le-gout-dans-nos-assiettes.com

Pour connaître les menus, les fiches de composition des plats et des idées de recettes.

Les conseils d'une diététicienne-nutritionniste*

Pour être en bonne santé et pouvoir travailler à l'école, attention au petit-déjeuner et au goûter !

LE PETIT-DÉJEUNER

Pourquoi est-il fondamental ?

Il doit représenter 20 % des apports énergétiques de la journée et permet de structurer l'alimentation : trois repas et un goûter, c'est la bonne formule. Il participe à la couverture des besoins en calcium grâce aux produits laitiers et permet d'éviter le « coup de pompe » de 11h00 et le grignotage de produits sans intérêt nutritionnel comme les viennoiseries, les barres chocolatées...

Pas le temps ?

C'est facile d'y remédier en se levant dix minutes plus tôt... Pas faim ? C'est parfois le dîner qui est trop copieux - c'est souvent le cas des enfants en surpoids. Vous pouvez donc alléger le dîner, et un conseil : ne les forcez pas à finir leurs assiettes s'ils n'ont plus faim ! Les enfants savent très bien s'auto-réguler.

Quelle est sa composition idéale ?

Du pain, de préférence complet, ou des céréales peu sucrées et du lait ou un produit laitier. On ajoute un fruit (entier ou pressé) et une boisson.

On évite :

Évitez les céréales fourrées au chocolat avec des teneurs en lipides qui avoisinent les 25 % : un produit est dit gras si sa teneur en lipides est supérieure à 15 %, c'est dire !

LE GOÛTER

Pourquoi est-il fondamental ?

Goûter permet d'éviter le grignotage avant le dîner et apporte calcium, fibres, vitamines et minéraux...

Quelle est sa composition idéale ?

Un ou deux aliments dans les groupes suivants : fruit (frais ou en compote), produit céréalier et bien entendu lait ou produits laitiers. C'est durant l'enfance et l'adolescence que l'on construit ses réserves en calcium, et la consommation de trois ou quatre produits laitiers variés (fromages, lait, yaourts...), associée à une activité physique régulière permet de densifier la masse osseuse et de prévenir l'ostéoporose. Pour une bonne absorption du calcium, la vitamine D est nécessaire : consommez pour cela au moins deux fois par semaine des poissons gras (saumon, maquereau, sardine, thon, hareng...) ; 15 à 30 minutes par jour d'exposition au soleil (de manière raisonnable et protégée) suffisent pour synthétiser la quantité de vitamine D nécessaire au corps.

On évite :

Les gâteaux, sodas, viennoiseries sont sans intérêt nutritionnel (ils apportent de la graisse et du sucre avant tout), les réserver à des occasions festives comme les anniversaires. Un paquet de biscuits fourrés au chocolat de 300 g apporte l'équivalent de trois à quatre cuillères d'huile ou 50 g de beurre et 15 morceaux de sucre. Et ça ne cale pas !

* Nathalie DECKERT

Diététicienne-nutritionniste et membre du réseau REPOP - Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique

Avec les grands-parents les petits sont à bonne école

Les grands-parents peuvent partager de nombreuses activités avec les plus jeunes :

jeux

cuisine

chant

visite
d'un
musée

devoirs



Quelques exemples pour vous donner des idées et des envies !

L'année dernière, à l'école Thiers, dans le quartier de la Bastide, les membres du club Seniors Requette ont raconté leurs histoires d'enfance et donné des conseils de jardinage. Au centre d'animation Saint-Pierre, la collaboration entre les deux générations a donné un livre ! « Papa, papa, je veux papa » a été publié au mois de juin après une année de travail ; un nouveau projet commencera à la rentrée 2012, et si vous en faisiez partie ? Si vous préférez participer à des ateliers cuisine ou des jeux de société, c'est possible un mercredi par mois à la maison de quartier Le Tauzin et au centre d'animation Saint-Michel. Demandez au pôle seniors quelles sont les animations à côté de chez vous : il y en a forcément et la transmission c'est important !

Pôle Seniors

05 57 89 37 77

polesenior@mairie-bordeaux.fr

Un accueil adapté

L'accueil périscolaire

Avant et après l'école, les enfants sont accueillis dans le respect de leurs besoins et de leurs rythmes :

À l'école maternelle :

- le matin, avant les cours, c'est le personnel municipal qui s'en charge et c'est gratuit.
- le soir, à la sortie des classes de 16h30 à 18h30, c'est une association du quartier qui s'en charge ; la tarification

est adaptée aux revenus des foyers et au temps d'utilisation du service par les familles.

Ce dispositif est financé pour partie par la Ville et la CAF.

À l'école élémentaire :

- le matin et le soir, des associations assurent une garderie payante
- lors de la pause méridienne (la coupure du midi), des activités gratuites sont proposées par des associations et financées par la Ville et la CAF.

Les centres de loisirs

Le mercredi et les vacances, 68 centres de loisirs gérés par des associations, maisons de quartiers, centres d'animation et centres sociaux proposent une palette très variée d'activités : sorties, cinéma, sport... Leur tarif varie en fonction du quotient familial : entre 2 euros 50 et 18 euros au lieu de 40 euros... grâce à la prise en charge de la Ville et de la CAF.

1 259 places sont proposées le mercredi pour les 3-5 ans et 1 896 places le mercredi pour les 6-11 ans.

L'accueil des enfants présentant des problèmes de santé

Dès l'âge de trois ans, les enfants porteurs de handicap peuvent être scolarisés à l'école maternelle, quel que soit leur handicap. Un Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S) permet d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions, notamment en aménageant son projet scolaire (aide pédagogique, matérielle, humaine ...).

À l'école élémentaire, ils peuvent bénéficier d'une scolarisation individualisée avec l'aide d'une auxiliaire de vie scolaire. Ils peuvent aussi intégrer des CLIS (classes d'inclusion scolaire) où ils reçoivent un enseignement adapté. Tous les programmes de rénovation des écoles bordelaises intègrent une accessibilité pour les enfants handicapés moteur.

Pour les enfants présentant un trouble de la santé chronique, un protocole, nommé Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I), est élaboré entre les parents, le médecin scolaire, le directeur de l'école, l'enseignant et le représentant du Maire afin de permettre la prise d'un médicament, un régime alimentaire ou un protocole d'urgence.



L'école aux petits soins pour les écoliers

Bordeaux dispose de quatre centres médico-scolaires qui regroupent chacun un médecin, une infirmière et une secrétaire ; ces équipes sont enrichies par la présence d'une orthoptiste polyvalente. Près de 4 000 bilans médicaux et 6 000 dépistages sont réalisés chaque année. Vaccins, bilans de santé, dépistages, consultations personnalisées et autres examens médicaux y sont gratuits pour les enfants, il suffit de prendre rendez-vous.

CMS Bordeaux Bastide
47, rue de Nuits - Bordeaux
Tél. : 05 56 32 74 48

CMS Bordeaux Caudéran
30, av. Ch. de Gaulle
Bordeaux
Tél. : 05 56 02 97.04

CMS Bordeaux Nord
9 rue Gouffrand - Bordeaux
Tél. : 05 57 87 13 66

CMS Bordeaux Sud
10, rue Vilaris - Bordeaux
Tél. : 05 57 95 93 80

Actions d'éducation à la santé

À l'initiative des écoles ou de la Mairie, il est proposé aux élèves des actions de sensibilisation sur des thèmes comme le sommeil, la nutrition, l'hygiène bucco-dentaire, les accidents domestiques, l'initiation aux gestes de premiers secours ou le développement durable.

Trois bilans médicaux obligatoires et gratuits

La scolarisation d'un enfant implique son suivi médical. Plusieurs examens médicaux sont prévus, à 3-4 ans, 5-6 ans et 8-9 ans, afin de dépister les troubles visuels, auditifs ou du langage... Le compte-rendu de cet examen de santé est inscrit dans le « dossier médical de l'élève » et relève du secret médical.

Vaccinations

Pour l'entrée à l'école maternelle, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) est la seule obligatoire. Cependant, la vaccination contre la rougeole, les oreillons, et la rubéole, est fortement recommandée.

Bon à savoir : des vaccinations gratuites sont possibles dans trois centres de vaccination CMS Nord, CMS Sud, CMS Bastide.

SOS poux

La mairie consacre un budget à l'hygiène publique, la lutte contre les poux en fait partie !

Bon à savoir : dans le centre médico-social de votre quartier, vous pourrez bénéficier gratuitement de l'aide d'une infirmière qui traitera votre enfant, vous montrera comment procéder et vous donnera de quoi le traiter.



L'ouverture sur le monde

Le sport et la culture contribuent à l'épanouissement et au développement de l'enfant. À Bordeaux on y croit et on fait tout pour !

Le sport

Athlétisme, gym, jeux de raquettes, jeux collectifs mais aussi voile, patinage, bicross ou golf, à Bordeaux, on privilégie la diversité des pratiques !

2012/2013 permettra aux élèves de pratiquer la course d'orientation sur des sites comme la plaine des Sports Colette Besson, les stades Stéhélin et Promis.

Du sport pour tous dans une association sportive

Plus de 220 associations sportives permettent de pratiquer 86 disciplines à l'année, au trimestre et pendant les vacances solaires. Toutes les informations sur le portail bordeaux.fr

L'école multisports

Onze associations et clubs sportifs permettent aux enfants de 6 à 12 ans de pratiquer des activités sportives et éducatives. Retrouvez-les sur le portail bordeaux.fr Lien sport - associations et activités sportives.

L'école municipale de natation

À l'école, la natation est un apprentissage obligatoire, avec au moins 12 séances prévues chaque année. Pour consolider leurs apprentissages, les CMI—CM2 bénéficient de cours gratuits de natation ! Pour vous inscrire téléphonez à l'une des quatre piscines de la ville à partir du 3 septembre 2012.

La culture

La municipalité, en partenariat avec la DSDEN 33 et grâce à l'implication de l'Opéra National de Bordeaux et des musées, a mis en place, depuis plusieurs années, un programme de sensibilisation à la culture : concerts gratuits, rencontres avec des artistes, projets artistiques, films, expression artistique sont au programme des réjouissances.

Les bibliothèques de Bordeaux

Quand on aime lire on ne s'ennuie jamais ! Les bibliothèques de Bordeaux rivalisent d'idées et vous proposent, même pour les bébés, des événements, des ateliers lectures, des expositions...

Les séjours

Séjours découvertes

Patrimoine et culture, sport et environnement sont au programme de ces escapades urbaines ou rurales réservées aux CE2, CM1, CM2. Leur financement est assuré par la Ville avec une participation des familles.

Classes vertes

Des séjours de quatre jours sont proposés aux élèves de grande section de maternelle et de CP. Dans une structure municipale près du Bois de Bordeaux et du Parc Floral, ils participeront, avec une animatrice du Jardin Botanique, à des ateliers « jardinage » et « éco-citoyens ».

26 séjours sans nuitée sont proposés en maternelle et en élémentaire.

Un animateur du Jardin Botanique y accompagne les classes dans la mise en œuvre de leurs projets autour de l'éducation au développement durable.

« Classes blanches »

Au cours de l'année scolaire, 22 classes de CMI/CM2 bénéficieront de séjours de six à douze jours en classes de neige ; c'est l'occasion pour certains enfants de découvrir le ski. Par ailleurs, des classes seront concernées par les nouveaux « séjours environnement à la montagne » (initiation à la raquette, visites...) d'une durée de cinq jours.

La Maison du jardinier

Dans le parc Rivière, la Maison du jardinier et de la nature en ville a pour mission de sensibiliser le public au jardinage écologique. Ce merveilleux endroit accueille 4 000 écoliers bordelais par an et vous pouvez aussi y aller en famille. À découvrir sur le portail de bordeaux.fr



Participer à la vie scolaire

Le Conseil d'école

Cantine, voyages, investissements (...), le Conseil d'école a son mot à dire sur beaucoup de sujets ! Dans chaque école, il est présidé par le directeur ou la directrice et se compose des représentants des parents d'élèves élus, d'enseignants de chaque classe, du maire ou de son représentant et du délégué départemental de l'Éducation nationale. Il vote le règlement intérieur, participe à l'organisation de la semaine scolaire, prend part aux projets pédagogiques et aux activités éducatives ainsi qu'à la gestion des moyens financiers alloués et aux activités éducatives.

Les parents d'élèves

Les parents d'élèves ont un rôle important à jouer dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants et sont associés au fonctionnement de l'école par le biais de réunions et de rencontres avec les enseignants et la mairie.

Les associations de parents d'élèves

Leurs représentants sont élus en octobre et participent au Conseil d'école. Ils peuvent être médiateurs à la demande d'un parent d'élève.

- Association des Parents d'élèves de l'Enseignement public (PEEP) - Tél. : 05 56 34 05 14
- Fédération des Conseils de Parents d'élèves (FCPE) - Tél. : 05 56 33 98 98
- Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves (UNAAP) Tél. : 05 56 64 73 56
- Association de parents d'élèves de l'enseignement libre - Tél. : 05 56 69 37 00

Les ateliers de co-éducation

Et si nous parlions ensemble de l'accueil de votre enfant en dehors du temps scolaire ? Voilà la proposition de la municipalité de Bordeaux ! Depuis 2011, elle s'est engagée dans une démarche expérimentale qui consiste à permettre, dans tous les quartiers de la ville, un dialogue entre les parents et les adultes qui entourent les enfants : animateurs, services de la ville, et tout autre adulte chargé de l'enfant hors temps scolaire échangeant sur les horaires, les exigences culturelles et sportives, les rythmes scolaires, les bagarres... L'objectif ? Améliorer les conditions d'accueil des enfants grâce à l'échange et la confrontation des expériences, comprendre les intentions éducatives de chacun, et tout simplement reconnaître les parents comme des partenaires éducatifs à part entière. Pour aller plus loin, restituer la richesse de ces échanges et dégager les futures lignes d'un projet d'éducation partagée, un forum aura lieu en 2013.

Brigitte COLLET

Adjointe au maire chargée de l'enfance et de la famille

À l'école de la citoyenneté

Le Conseil municipal des enfants, à l'école, les élèves apprennent à connaître une assemblée représentative des citoyens comme le Conseil municipal ou à identifier les élus nationaux désignés par le suffrage universel. De façon plus concrète, pour une première expérience de la citoyenneté participative, ils peuvent aussi prendre part au Conseil municipal des enfants, un lieu d'expression, de débat, d'écoute et de prise en compte de leur parole. Il se compose de CMI, puis de CM2 - ils sont en effet élus pour deux ans.

En lien direct avec les acteurs locaux, ils s'impliquent pour la collectivité en accompagnant de façon concrète les projets du maire et trois commissions ont été choisies pour cela : « Cité Digitale », « Économie et Tourisme » et « Urbanisme ». Le 21 octobre 2011, 61 nouveaux conseillers ont été élus : créé à Bordeaux en 1999, c'est déjà le le 7^{ème} mandat du Conseil municipal des enfants.

Emmanuelle CUNY

Conseillère municipale en charge de l'éducation et de l'animation du Conseil municipal des enfants

Quelques infos utiles

Pour garder le contact toute l'année

Direction de l'éducation, de la petite enfance et de la Famille

11, rue Père Louis de Jabrun

33000 Bordeaux

Tél. : 05.56 10 20 37

Pour participer aux consultations

Je m'inscris sur la plateforme de consultation de la ville de Bordeaux.

Vous pourrez ainsi participer aux prochaines consultations relatives aux questions d'intérêt commun... l'école en fait partie.

jeparticipe.bordeaux.fr/

Événements

- Cap associations : le 23 septembre au H14.
- Forum Agenda 21 : le 13 octobre au H14.
- Participiales : le 19 octobre dans votre quartier et le 20 octobre, place Pey Berland.
- Forum social : le 24 novembre au H14.

Plus d'informations sur bordeaux.fr

Pour se poser, se reposer : La Parentèle

Quel que soit votre lieu de résidence, l'équipe de l'espace famille

La Parentèle vous accueille anonymement et gratuitement toute la semaine.

Dans ce lieu tranquille, les enfants peuvent jouer, avec ou sans leurs parents. C'est l'occasion de faire des rencontres, d'échanger, d'être écouté, de s'informer ou juste de se poser.

2, rue Courpon - 33000 Bordeaux

Tél. : 05 56 24 62 35

Pour les nouveaux arrivants

Toutes les infos pour les nouveaux arrivants sont sur bordeaux.fr et trois fois par an, le maire reçoit les nouveaux Bordelais dans les salons de l'Hôtel de ville.

Et aussi bordeaux-accueil.com/

Le calendrier de l'année

Rentrée des enseignants
Lundi 3 sept. 2012

Rentrée scolaire des élèves
Mardi 4 sept. 2012

Toussaint
Du sam. 27 oct. 2012
après la classe
au lundi 12 nov.
au matin

Hiver
Du vend. 1^{er} mars 2013 après la classe
au lundi 18 mars 2013 au matin

Noël
Du vend. 21 déc. 2012
après la classe
au lundi 7 janv. 2013
au matin

Printemps
Du vendredi 26 avril 2013
après la classe
au lundi 13 mai 2013
au matin

Début des vacances d'été
Samedi 6 juillet 2013 après la classe